

La répression est magique

Didascalie : scandé en chœur et suivi de 5 claquements de mains rythmés

Perspectives de politisation

La répression tombe sur ceux dont l'Etat peut craindre, à tort ou à raison, une certaine capacité subversive, sur ce qui fait ou pourrait faire désordre. C'est le mécanisme par lequel le pouvoir arrête ce qui est en mouvement, s'attache à geler la dynamique de la lutte, à la glacer dans un instantané qui va être scruté, reconstruit, et dont il va falloir s'expliquer, à l'entraver aussi en essayant d'engluer ceux qui entendent ne pas se laisser faire dans l'anti-répression.

Dans un moment de conflictualité intense et diffuse, en tout cas quand cette intensité dépasse un certain seuil, la normalité du fonctionnement quotidien est perturbée ou menacée. C'est cette perturbation et ce qu'elle rend possible qu'il s'agit pour le pouvoir d'endiguer. En effet, la répression, en particulier sous ses formes policières et judiciaires, cherche à bloquer des processus en devenir, potentiellement riches en transformations tous azimuts et en bouleversements, et à produire un effet de sidération à grande échelle, pour renvoyer chacun à sa propre misère en opérant une séparation aux conditions du contrôle. Elle fabrique une représentation fictionnalisée de la situation pour infléchir le cours des choses, en imposant, dans les faits et les discours, un ensemble de points de fixation et de préoccupations desquels, quoi qu'on en pense, personne ne peut s'abstraire.

Pour cette raison, s'opposer de manière conséquente à la répression, c'est aussi refuser les assignations qu'elle constitue et sur lesquelles elle s'appuie, les refuser concrètement, s'efforcer de ne pas être réductible à telle ou telle pratique partielle, refuser le verrouillage produit par l'assignation à une place ou à une autre, ré-arpenter des potentialités variées, ne pas abandonner telle ou telle pratique à une logique de compartimentation. Aujourd'hui, ce serait par exemple se mettre en chemin de pouvoir élaborer collectivement, écrire et diffuser des tracts – en lire aussi – mettre en branle de l'intelligence collective, faire ou tenir une banderole, taguer ci ou casser ça, s'affronter à la police ou organiser une AG, participer à un blocage, enflammer une barricade ou aller rencontrer des gens en lutte pour discuter politique etc., ou tout ça à la fois, nuit et jour, ou tour à tour, chacun ou ensemble.



Voilà sans doute ce que devrait vouloir dire, par exemple, « être sauvage ».

C'est ainsi qu'on peut cesser d'être là où on nous attend, où on nous trouve et où on nous arrête ; c'est déjà à ce moment-là qu'on construit l'offensive tout en commençant à se défendre et qu'on se tient prêt à affronter d'éventuelles suites policières et judiciaires, au cas où. Il faudrait donc sans doute commencer par là : contre les services d'ordre, il n'y a pas à constituer de services du désordre. La binarité et la symétrie mimétique appartiennent à l'État et ses avatars. N'acceptons donc ni le rôle du gentil ni celui du méchant, et si « le casseur » n'existe pas, c'est bien, entre autre, précisément, pour ces raisons-là : parce que cette professionnalisation et cette séparation des tâches, ce rapport taylorisé à la conflictualité, qui n'est la plupart du temps qu'une fiction répressive, ne nous intéresse pas et ne doit pas pouvoir nous définir.

Dans le cadre des mobilisations contre la loi Travail, la répression est lourde. Elle est à la fois globale, avec des dispositifs importants d'intimidation et de gestion de foule en manifestation (nasses récurrentes, gazage massif, coups, recours systématique aux armes dites non létales, usage d'hélicoptère ou de drone, arrestations groupées, contrôles préalables aux manifestations, fouilles des sacs avec confiscations arbitraire d'objets, interdictions administratives...) et ciblée, avec des arrestations sur profil suivies de procédures judiciaires quasiment systématiques. L'ouverture d'instructions multiples permet d'avoir les coudées franches en termes de perquisition et de surveillance, et les logiques pro-actives d'identification d'un maximum de manifestants filmés dans les nasses et fichés dans les fameux trombinoscopes facilitent la gestion policière. Il s'agit de construire une fragilité globale de ceux dont le comportement ne s'en tiendrait pas au rôle de « manifestant » construit par l'Etat et les appareils syndicaux, et qui donc à ce titre pourraient être amenés à se faire remarquer. Face à cette situation, il est bien évident que la généralisation de mesures élémentaires de protection est nécessaire, sans être forcément suffisante.

Considérer qu'il y aurait un fossé à combler entre les mesures prises contre les manifestants et le travail quotidien de la police, dans les quartiers populaires ou ailleurs, pour le droit commun comme pour les infractions au séjour par exemple, serait une grave erreur chez les plus naïfs, un très bon support d'arnaque chez les autres (arnaque qui conduit à des formes de culpabilisation ridicules et amène à se soumettre à des chantages insensés sur le thème : les inculpés du mouvement ne valent pas ceux qui subissent « la répression dans les quartiers »). On se met à vouloir artificiellement relier par le discours ce qu'on a eu tort de séparer. Il serait faux de considérer, comme certains le font dans des optiques identitarisantes, que chacun subit sa répression, sur le modèle d'ailleurs de chacun son racisme, chacun son exploitation. Il est encore plus ridicule de présumer que les manifestants n'habitent forcément pas dans « les quartiers » et que forcément les gens « des quartiers » ne manifestent pas. On avalise ainsi que chaque sujet politique qu'on constitue en espèce - voir en « race » ! - relié à son habitat, serait une entité homogène, la répression se distribuant sous une forme égalitaire, chacun en prendrait sa juste part, ce qui n'est vrai pour personne.

En effet, c'est l'ensemble du pouvoir de nuisance de la police qui s'accroît à chaque fois que de nouveaux dispositifs se mettent en place. Il en est ainsi notamment des mesures anti-manifestants : les possibilités ouvertes par la prolongation de l'état d'urgence et utilisées contre les militants comme la délimitation de zones à risques ou les interdictions de manifester, facilitent grandement les arrestations de sans-papiers dans des contrôles d'identité en nombre. La justification des contrôles se retrouve facilitée, et la procédure de rétention et d'expulsion peut suivre son cours avec moins de risque de vice de forme. C'est l'ensemble du système répressif, contre tout un chacun, qui se retrouve fluidifié et optimisé. Le pouvoir répressif n'est jamais divisible et il n'est ciblé qu'en apparence : chaque accroissement de son étendue au dépens de certains vaut pour tous et partout. C'est aussi pour cette raison que les analyses en termes identitaires ou communautaires des mesures sécuritaires, à propos de l'état d'urgence par exemple, se focalisant sur ceux qu'elles sont supposées viser, sont aussi insuffisantes et contestables. Elles sont tout autant partielles, donc fausses, que le serait le refus de prendre en considération les conséquences des mesures liées aux manifestations actuelles sur les sans-papiers.

Face à la police et à la justice (comme face à l'ensemble des dispositifs d'Etat d'ailleurs), nous sommes tous, sans distinctions identitaires, les premiers concernés.

Pour ce qui est de la répression liée au mouvement en cours, en plus de ces mesures générales, quatre affaires ont été jusqu'ici montées pour taper fort sur quelques-uns, et elles sont toutes les quatre symptomatiques de l'ampleur de la menace répressive, à la hauteur de laquelle il faut se donner les moyens de répondre.

On a tapé très fort d'abord sur la force vive du mouvement, les lycéens, en particulier sur ceux de Levallois qui, suite à un jour de blocus un peu plus mouvementé que les autres qui a vu la façade du lycée léchée par les flammes, ont été convoqués à plusieurs dizaines un mois plus tard sur la base d'images filmées par les profs et données à la police et d'une géolocalisation des portables. Garde-à-vues et procédures judiciaires se sont doublées des mesures internes à l'Education nationale. Les conseils de disciplines ont été l'occasion de nombreuses exclusions aux lourdes conséquences dans ce lycée professionnel, puisque les élèves exclus risquaient de ne pas pouvoir effectuer leur stage et de perdre leur année, sans parler de la troisième peine, à l'intérieur des familles. Dans ces procès administratifs, la pression est maximale. On est sous le feu des questions pendant plusieurs heures, parfois face aux enseignants qui nous connaissent et nous reprochent tout notre parcours scolaire, saisissent l'occasion pour exercer ce qui ressemble à une vengeance, le dispositif étant fait pour que la question de se défendre ne se pose pas. Alors qu'on joue gros, il vise à imposer aveux, repentance, soumission et punition. Un même type d'opération de sanction tous azimuts est en cours au dépens d'autres lycéens comme à Rennes, où des convocations commencent à pleuvoir.



Récupération, appropriations m

Si s'opposer à la répression implique de se mouvoir sur un terrain plein de pièges et d'embûches, c'est aussi parce que c'est un espace privilégié pour l'exercice d'enjeux de pouvoir récurrents. Les médias s'emparent souvent des épisodes répressifs à la mise en scène desquels ils participent, ce qui aimante toutes les marionnettes à caméra, et la situation de fragilité dans laquelle se retrouvent ceux qui la subissent les rend parfois, au moins de fait, dociles face à d'inacceptables entreprises de contrôle et de récupération politique. C'est le cas aujourd'hui, et, parmi les récupérateurs, on retrouve à l'offensive, sans surprise, les stars actuelles de l'empowerment, les racistes, ainsi que ceux qui croient bon de leur servir de marche-pied. C'est aussi face à ce genre de manoeuvres qu'il faut être capable de se défendre. Leur volonté obsessionnelle de mettre en concurrence permanente « les répressions » et les « victimes » se traduit par l'assertion qu'un inculpé du mouvement social ne vaudrait pas grand-chose face à toutes les victimes réprimées, bien sûr; au quotidien dans les « quartiers populaires » qu'ils prétendent trimballer dans leurs poches, et au nom desquels ils prennent sans vergogne la parole. Cette opération de récupération est particulièrement lisible dans un texte récemment publié dans *Libération* intitulé « *Casseurs renverser l'accusation* ».

Le texte de cette tribune dont l'objet principal semble être animé par une volonté louable de refuser la stigmatisation d'une partie du mouvement sous la figure des « casseurs », n'a rien de très marquant ni d'extraordinaire. Il s'agit d'un discours assez banal, qu'on pourrait qualifier de judiciarisme de basse intensité. Le titre montre déjà qu'il s'agit « d'inverser le stigmate », au travers des figures du coupable et de la victime. En gros, les « véritables casseurs » seraient au gouvernement, les « véritables victimes » seraient dans le mouvement, et il s'agirait d'investir nous-mêmes la logique judiciaire, en l'inversant. Si la figure du « casseur » est une pure production idéologique de la part du pouvoir (illustrée par exemple par un des chefs du syndicat Alliance à l'émission *Ce Soir Ou Jamais*, au cours de laquelle il déclarait avec une logique toute policière : « on a vu des élèves devenir casseurs, mais pas des casseurs redevenir élèves »), traiter le pouvoir de « casseur » est tout à fait ridicule. Dans la veine des « patrons voyous » et autres « c'est pas nous les vrais terroristes », le seul destin d'un tel « renversement » c'est de se hisser bien bas au rang de victime et de reconduire par le discours le fonctionnement du système pénal. Depuis cette place-là, comment pourrait-on devenir collectivement acteurs de la lutte ? Nous n'avons personne à accuser, et encore moins à condamner; nous avons à nous organiser pour lutter.

Au-delà de ce contenu politique critiquable mais malheureusement assez courant et limité, la tribune se pose en soutien des 20 mis en examens de l'action transports gratuits à Rennes, ainsi que de ceux qui ont été arrêtés et accusés dans l'affaire de la voiture de police à Paris, tout en faisant le lien avec « l'affaire Tarnac » et Julien Coupat. Et là, on en vient au point central de cette honteuse entreprise de récupération à plusieurs étages. Parler et s'engager pour les autres, en les citant, alors justement qu'ils sont en butte directement à la machine judiciaire, les inclure dans un camp qu'on constitue et auquel on

A Paris, sous la pression des syndicats policiers, le pouvoir s'est saisi d'un moment de conflictualité avec la police particulièrement en sa défaveur, pour qualifier les faits de manière criminelle en ouvrant une instruction pour « tentative d'homicide ». Pour rappel, pendant une manifestation sauvage, le jour de la manifestation policière contre la « haine anti-flics » la combustion d'un fumigène a fini par mettre le feu à un véhicule de police attaqué inopinément alors qu'il croisait le cortège, le tout copieusement filmé et photographié. Fichage, identifications préalables et postérieures, mis en lien avec les nombreuses images prises sur le moment, permettent la sélection et l'arrestation de plusieurs personnes, dans une espèce de casting à posteriori visant à faire endosser à chacun des interpellés des rôles de figurants visibles sur les trop nombreuses images. 4 sont actuellement incarcérés et 2 en contrôle judiciaire pour une instruction dont le devenir, qui est absolument lié à la qualification des faits, dépendra assurément du rapport de force.

A Rennes, on construit de toutes pièces, sur la base d'une instruction précédemment ouverte concernant les affrontements en manifestation, une affaire qui qualifie très lourdement (association de malfaiteurs) une action

alshonnêtes et enjeux de pouvoir

attribue ses propres perspectives et énoncés, c'est déjà proprement indigne et intolérable. En faisant comme si on les soutenait, on les enrôle.

Mais là où on atteint le fond, avec c'est la liste des signataires. Très franchement, on se passerait bien de ces soutiens... ou en tous les cas, on doit pouvoir avoir le choix de s'en passer. On trouve, parmi les habitués soutiens-pétitionnaires et autres gestionnaires « militants associatifs », et comme si de rien n'était, des défenseurs du concept de « race » remis au goût du jour comme Houria Bouteldja, porte parole du PIR, Vincent Gay ou Nacira Guénif, intellectuels organiques de cette mouvance, dont le second se donne par exemple ouvertement comme objectif de « racialisier les luttes du passé ». Une des figures centrales de cette « certaine d'intellectuels et de personnalités » dont certains feraient mieux de se souvenir qu'ils ont déjà eu à regretter certaines proximité antérieure, est sans aucun doute Eric Hazan, dirigeant de la maison d'édition La Fabrique, qui lie toute cette mayonnaise en un beau gruau d'une main, pendant qu'il édite de l'autre le torchon antisémite d'Houria Bouteldja.

Cette présence douteuse vient conforter la tentative d'ingérence de ce courant dans le mouvement sur le terrain de la répression, qui passe par exemple par le fait d'imposer une conception ségrégationniste du rapport aux dispositifs répressifs et à ceux qui pourraient s'y opposer (les fameux « Arabes, Noirs, Roms et Musulmans »), en même temps qu'une représentation fantasmatique des « quartiers populaires » dans lesquels ceux à qui on s'adresse, sans doute classifiés comme « militants blancs » n'habiteraient pas et qu'on agite comme les lieux d'une subversion proprement invisible. On a vu récemment le résultat de ce chantage dans un texte d'appel contre la répression, qui alors qu'il était rédigé à l'initiative de militants de la CNT, a vu, sur l'injonction de quelques militants racialisés, l'ajout d'une phrase qui répond à ce mécanisme, et depuis c'est cet aspect qui devient pour certain l'alpha et l'oméga de la réflexion à avoir autour de l'anti-répression¹. Nous n'avons pas besoin de statistiques sociologiques, encore moins sur base ethnique, pour s'opposer à la répression, qu'elle touche les acteurs des mouvements sociaux ou les potentielles « classes dangereuses » entre lesquels il n'y a pas à constituer ainsi de fossé.

Au delà d'inverser le stigmate, c'est la place des uns et des autres qui se retrouve inversée : on prétend venir en aide aux autres alors que c'est d'eux dont on a besoin pour se construire une légitimité du côté de la radicalité. Il est assez évident que cette tribune s'inscrit dans un marketing politique visant à donner bonne figure aux racialisés, à leur faire une place, en tout cas symbolique, dans le mouvement. Une place de premier plan au banquet des charognards, en quelque sorte.

¹ - Dans le texte « Appel à renforcer les solidarités et les soutiens contre la répression et les violences policières », il s'agit de la phrase suivante : « Ces politiques répressives et les violences policières sont à l'œuvre depuis longtemps dans les quartiers populaires et continuent de toucher particulièrement les jeunes, les Arabes, les Noirs.e.s, les Roms, les Musulman.e.s ou supposé.e.s tel.le.s, les migrants et les migrantes. ».

camarades qu'elle a attrapés et qu'elle voudrait garder en son pouvoir.

Si on veut proposer la perspective de « Se défendre », c'est par ce que ce n'est pas, comme certains peuvent vouloir le comprendre, l'opposé, ou même l'inverse, « d'attaquer ». Il ne s'agit pas de défendre ce qu'on aurait, en s'en contentant. Il s'agit d'être en mesure d'avoir des arrières assez solides pour pouvoir mener l'offensive, d'être prêt dans la mesure du possible à ne pas se laisser anéantir par les dispositifs répressifs. Se défendre serait donc bien plutôt le contraire de « se laisser faire », de « capituler » face aux menaces de la machine policière et judiciaire. On n'oppose donc pas une position défensive à ce qui serait une position offensive, dont les contours d'ailleurs ne sont pas très clairement définis. « Se défendre », c'est le point de départ, la condition de possibilité, d'un développement de la capacité à faire quelque chose. Une proposition, entre refus, rétivité, et réaction tactique et circonstanciée, qui vise à prendre en charge la réaction à des situations, diverses et variables, qui sont défavorables à un « nous » qui va se constituer en réagissant. Un « nous » qui ne sera jamais clos. Toujours en construction et en devenir, il devra se charger à la fois de faire ce qu'il peut pour être à la hauteur des événements, en particulier s'agissant de ne pas se laisser faire, et de trouver les moyens de reprendre, ou prendre l'initiative. C'est bien dans cette perspective d'ailleurs qu'il arrive bien souvent que la meilleure défense, cela puisse être l'attaque, et inversement.

Quels en sont les moyens et les objectifs, comment cette manière d'intervenir peut se construire dans les situations concrètes auxquelles nous devons aujourd'hui faire face ? Ces questions restent ouvertes, et personne ne peut prétendre avoir la recette miracle, hormis les charlatans actuels qui préservent pour eux-mêmes les moyens de la défense tout en abandonnant les autres aux mains des policiers et des juges, avec des fausses solutions simples qui ne sont bonnes qu'à faire des autres une main d'œuvre à sacrifier, sa chair à canon.

Nous proposons donc que toutes ces questions soient partagées là où les uns ou les autres voudront bien s'en saisir, que ce soit parce qu'ils sont inculpés ou pas d'ailleurs, et espérons que des pratiques et des analyses puissent se partager de manière à ne laisser personne seul et désarmé face à la répression en cours.

de blocage des moyens de contrôle dans les transports lors d'une journée d'action dans le cadre du mouvement social. Un contrôle judiciaire sévère est imposé aux 20 mis en examen, et la juge s'efforce, heureusement sans succès jusqu'ici, d'obtenir l'incarcération de certains d'entre eux.

A Nantes, un lycéen est arrêté et incarcéré sous l'accusation de tentative d'homicide sur un policier. C'est toujours cette même incrimination qui, en plus de passer du délit au crime et de pouvoir prétendre à des peines beaucoup plus lourdes et à des moyens d'enquête en conséquence, permet de donner des gages de reconnaissance et de bonne volonté aux policiers qui se plaignent du fait que tout le monde les déteste.

Des mois ou années de prison en perspective, pour signifier que l'Etat soigne sa police, en quelque sorte.

Dans la plupart de ces affaires, on cherche à faire taire, à isoler, à faire peur, au moins autant qu'à punir. C'est dans cette optique que les contrôles judiciaires ainsi que les incarcérations en préventive sont les maillons essentiels de la chaîne répressive. S'y opposer, c'est ouvrir la possibilité de rester organisé et de se défendre. Le contrôle judiciaire, en effet, veut contraindre à faire vivre sous le régime du soupçon et garde les inculpés sous la main policière. C'est une manière de faire en sorte que le temps long de l'instruction soit en la défaveur de ceux qui y sont soumis, en défaveur de la lutte, en notre défaveur. Les contraintes qu'il impose sont toujours une manière d'empêcher toute tranquillité sur le moyen ou long terme, d'autant plus lorsqu'il est quasiment imposé que les personnes qui sortent s'engagent à s'installer dans des endroits isolés, loin de leur lieu habituel de vie, seuls et contraints à subir l'assignation parfois à la famille et toujours au travail.

La répression, pour fonctionner, doit séparer ce qui était ensemble, défaire la force collective, construire l'isolement.

Face à cette jungle de tracasseries constituée par le pouvoir administratif qui complète le terrible pouvoir judiciaire, ne pas se laisser isoler, ne pas laisser les autres seuls, c'est déjà commencer à mettre en échec et à saboter sa production de futurs coupables. Il ne faut pas accepter ce qui isole, il faut refuser ces opérations d'individuation et de tri, en reconstituant l'espace du collectif et la force qui va avec. C'est sans doute une manière de concevoir la solidarité, plus peut-être que la figure peu enviable du « soutien ». Nous ne sommes pas là pour les autres, nous sommes là avec eux, parce que lutter contre le contrôle judiciaire, peser dans cette bataille est le premier pas pour desserrer la main de la justice sur les

Si nous n'avons pas de recette miracle, nous pouvons cependant évoquer certaines erreurs qu'un peu d'expérience et un ferme refus des prises de pouvoirs et des rapports d'autorité que ces questions peuvent engendrer nous ont permis d'identifier.

La première serait de voir la répression sous un angle exclusivement technique ou logistique. C'est une erreur tragique. La question est évidemment politique. La répression est une étape dans le rapport de force dissymétrique qui nous oppose au pouvoir en place, à sa police et à sa justice, et c'est ce rapport de force qui va décider, au final, de ce qui nous arrive. Le reste, la technique, n'est que l'habillage, qu'il faut connaître néanmoins pour ne pas s'y perdre, de l'état des forces en présence. La technicisation de cette question, qui est aussi une manière de la dépolitiser, correspond par exemple à ce qu'ont pu instaurer ce qu'on connaît souvent sous le nom de « legal team ». Si la répression est une question technique, on peut fonctionner comme des spécialistes qui viennent de manière quasi providentielle, apporter des solutions stéréotypées, de l'extérieur, à la répression subie par les autres, comme des « auxiliaires de justice » autogérés en somme.

Préserver les rôles tels que la justice les impose, croire au droit en somme, même avec un sourire en coin, en conseillant de « faire le canard » pour s'en sortir à moindre frais, ou de laisser les avocats maîtres de la ligne de défense, est un deuxième travers qui, en plus d'être politiquement désastreux, peut s'avérer catastrophique dans la plupart des situations concrètes. Même quand on prend l'air malin et qu'on fait mine d'être celui à qui on la fait pas, obéir à la justice n'est jamais la bonne solution. Il n'y a qu'à voir comment tous les pouvoirs traitent ceux qui se comportent comme leurs larbins. En plus d'être une position difficilement enviable, on s'y retrouve en général fort mal traité. L'éloge des attitudes conniventes qui est répandu aujourd'hui ici ou là par les agents du Parti Imaginaire et son arrière-monde sont à ce titre proprement inacceptables et ont déjà conduit à empiler les mois et les années de prison pour pas grand-chose. Quand on se laisse faire, la justice fonctionne normalement, et c'est pas beau à voir, ni souhaitable à vivre.

Le troisième travers beaucoup moins infamant mais très contreproductif serait de se laisser englober dans l'anti-répression, d'en faire l'alpha et l'omega de la lutte, d'y mettre tout son temps, toute son énergie, d'y noyer ses forces. Nous devons tout faire pour éviter l'écueil qui consiste à se laisser confiner dans cet espace où, plus qu'ailleurs, on peine à avoir les coudées franches pour agir et penser le plus librement possible. Acquérir le savoir qui nous est nécessaire, le partager, penser à partir de l'expérience qui a pu se construire pour inventer de nouvelles manières de s'en sortir, voilà des pistes que certains, à travers des collectifs de défense qui se constituent ici ou là, sont déjà en train, à leur manière, d'explorer.

C'est pourquoi nous ne cherchons pas à faire de l'anti-répression un terrain de lutte. Nous proposons que se poursuive la mise en place d'espaces ou de structures qui permettent de se préoccuper efficacement de contrer les techniques et tactiques de l'Etat, tout en continuant, dans le même mouvement, à s'occuper d'autre chose, parce qu'on se met sur la voie de reconquérir l'autonomie qui nous est confisquée par tous ces dispositifs. Ce qu'on propose, en somme, c'est d'explorer la voie d'une manière d'intervenir collectivement dans la conflictualité sociale et politique qui générerait sa propre capacité à se défendre tout en s'effectuant

juin 2016

Communistes tant qu'il le faudra



**Contre le monde et son capitalisme.
All cops are cops. All gestionnaires are gestionnaires.
All socialists are socialists.
Et ça suffit bien comme ça, ça commence même à bien faire !**

